



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Syrie

Question écrite n° 29026

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Foucher attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les préoccupations de nombreuses associations concernant le respect des droits de l'homme en Syrie, et notamment les droits des prisonniers politiques. De nombreuses personnes, dont des étrangers, sont détenues sans jugement et sans que les familles puissent être informées des lieux de détention. Il semble que ces prisonniers ne bénéficient ni de droit de visite, ni de soins médicaux, ni d'un traitement de prisonniers politiques. Dans le cadre de la Conférence euroméditerranéenne qui se tient à Stuttgart et qui réunit les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne et des pays méditerranéens, il souhaiterait connaître la position que la France entend soutenir pour défendre les droits de l'homme en Syrie.

## Texte de la réponse

Même si la conférence de Stuttgart a peu porté sur les droits de l'homme, l'Union européenne s'est exprimée dernièrement à la commission des droits de l'homme des Nations unies sur ce sujet. Concernant la Syrie, elle a rappelé qu'elle restait préoccupée par la situation des droits de l'homme dans ce pays et plus particulièrement sur les conditions d'arrestation et de détention, malgré les progrès réalisés depuis quelques années. Elle a demandé que des informations complètes soient données aux familles des personnes détenues ou à leur pays d'origine pour le cas des étrangers incarcérés. La France, comme tous les autres partenaires européens, a participé à la rédaction de cette déclaration et l'a votée. Au niveau bilatéral, la France poursuit son dialogue constructif en matière de droits de l'homme avec la Syrie en s'efforçant de montrer à ce pays tout l'intérêt qu'il a à aller dans le sens d'un meilleur respect des droits fondamentaux. Les autorités syriennes ont fait des gestes positifs en relâchant, au mois de mars 1998, 121 prisonniers de nationalité libanaise et, au mois de juin de la même année, 230 prisonniers politiques syriens. Le Gouvernement continuera à intervenir auprès des autorités syriennes pour qu'elles poursuivent l'ouverture entamée sur les droits de l'homme.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Foucher](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29026

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 avril 1999, page 2430

**Réponse publiée le :** 19 juillet 1999, page 4399